



PRÉFET DE L'YONNE

Rapport d'activité 2014

Délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité

Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations

La Délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité est située à la DDCSPP de l'Yonne, 3 rue Jehan Pinard à Auxerre. Elle est intégrée au Pôle de la Cohésion sociale depuis 2010.

La chargée de mission départementale agit sous l'autorité du Directeur de la DDCSPP en coordination étroite avec le chef du Pôle ECJS dont elle fait partie. Elle exerce sa fonction à temps plein.

Un lien fonctionnel existe également entre les quatre chargées de mission départementales et la Déléguée régionale aux droits des femmes et à l'égalité, Madame Delphine ZENOU qui assure l'animation de l'équipe régionale autour du Plan Régional Stratégique en faveur de l'Égalité entre le Femmes et les Hommes (PRSEFH).

Les crédits dédiés à l'action sont délégués en Région et redistribués en fonction des besoins départementaux. Leur montant s'élevait en 2014 à 400 000 €. Une part conséquente de ces crédits a été fléchée sur diverses thématiques : création des lieux d'accueil de jour, renforcement des lieux de rencontre Parents-Enfants, des lieux d'écoute et d'orientation des femmes victimes des violences, lutte contre la prostitution, contrats pour la mixité des emplois, prix de la vocation scientifique et technique, soutien aux associations partenaires CIDFF et Solidarité Femmes.

Principales missions du service

La chargée de mission départementale exerce une mission transversale en vue d'intégrer l'égalité entre les hommes et les femmes dans la conception et le pilotage des politiques publiques. Elle exerce une mission de veille, d'expertise, d'ingénierie, d'animation et de coordination des acteurs départementaux. Elle conduit ses actions en partenariat avec les services de l'État : l'UT de la DIRECCTE, l'ARS, la DASDEN, l'ACSE, le Pôle Jeunesse et Sports, les Déléguées du Préfet pour les quartiers, la Police et la Gendarmerie, la Justice. Les collectivités territoriales : Conseil Régional, Conseil Général, les communes et les organismes publics : Pôle Emploi, CAF, ainsi que le réseau associatif sont également associés à l'élaboration des programmes d'action sur les territoires autour de trois axes principaux :

- Rendre effective l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et favoriser l'articulation des temps de vie
- Promouvoir l'accès aux droits, à la dignité, à la santé des femmes, à la lutte contre la précarité
- Former les acteurs locaux à la prise en compte de l'égalité Femme/Homme dans tous les domaines de la vie professionnelle, sociale et personnelle

La politique du gouvernement en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes repose sur une double approche : intégrée et spécifique ce qui nécessite à la fois une dynamique interministérielle et la mise en œuvre des actions ciblées en faveur des femmes dans l'objectif de réduire les écarts persistants en matière des inégalités Femmes/Hommes.

Principales actions réalisées en 2014

Dans le domaine d'égalité professionnelle

Accompagnement des femmes à la création d'entreprise est assuré par Yonne Active Création, organisme subdéléataire des Droits des Femmes pour l'engagement du Fonds de Garantie à l'Initiative de Femmes. En 2014, 15 dossiers de FGIF ont été menés à bien. Ce chiffre reste stable en raison d'une conjoncture générale défavorable. La même année, La Boutique de Gestion a accompagné vers la création d'entreprise 68 projets féminins et l'association EGEE une trentaine.

Formation des femmes au retour à l'emploi : grâce au partenariat entre la DDFE et les CUCS d'Avallon et d'Auxerre, deux stages d'insertion et d'accompagnement individualisé pour 20 femmes de la Morlande (Avallon) et des quartiers prioritaires de la ville d'Auxerre se sont déroulés en 2014. Ces formations, grâce à une forte immersion en entreprise, ont permis à 50% de bénéficiaires de renouer avec le monde de travail et à d'autre de résoudre un grand nombre de difficultés sociales et personnelles.

Lutte contre les stéréotypes des choix professionnels des filles



Carrefour des carrières au féminin est une manifestation annuelle organisée par FETE (Femmes Egalité Emploi) dans le cadre d'une convention pluriannuelle avec la DRDFE. Elle permet aux jeunes filles en période d'orientation de rencontrer les femmes qui exercent les métiers peu féminisés. Ce forum s'est déroulé le 8 février 2014 à Appoigny. Il a accueilli 750 visiteurs et mobilisé une cinquantaine d'intervenantes.

Agir pour l'égalité, débat du 14 octobre 2014 à la FFB de l'Yonne

La semaine de l'égalité professionnelle dont la deuxième édition s'est tenue du 9 au 15 octobre, a permis de réunir autour du préfet de l'Yonne de nombreux acteurs du monde économique : femmes chefs d'entreprise, dirigeantes, créatrices, les structures qui les soutiennent et les accompagnent dans le parcours de la création.

La manifestation a été accueillie par Madame Delphine GREMY, Présidente de la Fédération Française du Bâtiment, investie de longue date dans la promotion de la mixité dans ce secteur réputé machiste. 50 représentants d'entreprises et de structures d'accueil et d'accompagnement vers l'emploi ont assisté aux tables rondes :

- 1) « Egalité en progrès »
- 2) « Création d'entreprise au féminin – sommes nous égales ? »



Dans le domaine de lutte contre les violences à l'égard des femmes

Lancement officiel du 4^e Plan de lutte contre les violences faites aux femmes le 8 mars 2014

La stratégie nationale de la prévention de la délinquance 2013 - 2017 s'articule autour de trois programmes d'actions qui ciblent :

- les jeunes exposés à la délinquance
- les violences à l'égard des femmes, particulièrement dans la sphère familiale et l'aide aux victimes
- l'amélioration de la tranquillité publique

La prise en compte globale des violences à l'encontre des femmes se traduit par des objectifs concrets et ambitieux pour lutter contre ce fléau, mettre à l'abri, protéger et accompagner les victimes. Il consacre également une grande place à la prévention de ces actes de délinquance, contre la récurrence des auteurs ainsi qu'à l'action éducative en direction des jeunes sur le thème du respect et de lutte contre la banalisation des attitudes sexistes. Parmi les propositions phares : la généralisation du téléphone d'alerte pour les femmes en très grand danger et l'amélioration des statistiques relatives aux violences intrafamiliales et conjugales.

Les dernières données régionales disponibles ont été exploitées dans le cadre d'une étude sur les violences subies en 2007-2008 réalisée par l'ORS. Cette étude faisait état d'une estimation de 1000 faits de violences par an entre conjoints en Bourgogne, avec un taux rapporté à la population supérieur pour l'Yonne à la moyenne métropolitaine (21,3 pour 1000), et à celui des trois autres départements (<à 15 pour 1000).



Accompagnement des espaces de rencontre Parents - Enfants

3 lieux de rencontre Parents – Enfants : CPEY à Sens et à Migennes et Parenthèse à Avallon assurent le maillage territorial dans l'Yonne. Une 4^e structure de médiation familiale - CITHEA vient d'ouvrir ses portes à Auxerre et à Avallon.

La journée du 25 novembre contre toute forme de violences à l'égard des femmes

Le Réseau de Santé Mentale de l'Yonne, en partenariat avec la délégation aux droits des femmes et à l'égalité, a choisi pour thème de la journée contre les violences faites aux femmes « Les grossesses non désirées – une violence psychique ? »

Devant un public des professionnels de santé, associations, éducateurs, les intervenants : médecins, psychologues, pédopsychiatres, sages-femmes ont évoqué les mécanismes psychiques complexes qui entourent une grossesse involontaire. Le message délivré a mis résolument accent sur le ressenti des femmes enceintes « par accident » lorsque l'enfant à venir ne s'inscrit pas dans un projet de vie du couple.



Accompagner une grossesse non désirée vers une IVG, un accouchement sous X ou vers la démarche de confier l'enfant à l'adoption est le rôle de la Protection Maternelle et Infantile. Le médecin de la PMI et la conseillère conjugale et familiale ont témoigné de l'immense souffrance des femmes confrontées à ce choix.

Colloque « Les grossesses non désirées – une violence psychique, »

La prise en charge des auteurs des violences

Les délégations aux droits des femmes régionale et départementale soutiennent l'action associative de l'INTERACTION. Cette structure, fondée par des professionnels formés selon une méthode novatrice québécoise, a créé des groupes thérapeutiques pour les hommes violents à Sens et à Auxerre. Leur action contribue à la prévention de nouvelles violences conjugales perpétrées par les conjoints conscients de leur caractère irascible et souhaitant se soigner.

Lancement officiel du dépliant départemental « Stop violence »

Le groupe de travail "violences faites aux femmes" issu du CLSPD de Tonnerre a élaboré un dépliant intitulé "Stop violences" à l'usage des femmes victimes de violences et bien adapté au public des collégiens, lycéens et des jeunes des missions locales. **Intérêt du projet:** plié "en accordéon", le dépliant d'un petit format (carte de crédit) est facile à glisser dans la poche ou dans le portefeuille. Il comporte les numéros de téléphone utiles en cas d'un acte d'agression: les services, les structures ou les associations susceptibles d'intervenir sur les territoires au plus proche de la victime.



La portée de l'action est départementale. Sur la face "contacts" du dépliant, les coordonnées de chaque Unité Territoriale de Solidarité sont inscrites. Le dépliant a été imprimé en 37 000 exemplaires après une enquête de besoins menée auprès des 8 CLSPD de l'Yonne. Ils seront distribués dans les espaces publics, lieux de vie des jeunes, infirmeries scolaires, structures d'accueil pour jeunes et adultes, cabinets médicaux, centres sociaux d'action communale.... Des affiches apposées dans les mêmes lieux publics la visibilité nécessaire à l'action.

Après un travail d'une année, le lancement officiel du dépliant a eu lieu lors d'un séminaire sur les violences faites aux femmes organisée à la DDCSPP 89 le 9 février 2015 en présence de Mesdames Christine LAOUENAN, journaliste et conférencière, Delphine ZENOU, déléguée régionale aux droits des femmes et à l'égalité et Christine BURTIN-LAUTHE, coordonnatrice du CLSPD de Tonnerre. Monsieur le Directeur de Cabinet a clôturé cette rencontre.

Principaux axes de travail en 2015

Dans le domaine de l'Égalité entre les hommes et les femmes dans la vie professionnelle et sociale

Promouvoir les contrats pour la mixité-égalité dans l'emploi en lien avec les branches professionnelles : bâtiment, industrie, agro-alimentaire

Accompagner les femmes à la création d'entreprise en partenariat avec les structures locales : Yonne Active Création, Boutique de Gestion, association EGEE dans l'objectif d'atteindre 40% de créatrices

Valoriser le Fonds de Garantie à l'Initiative des femmes (FGIF)

Favoriser l'accès à l'emploi des femmes par des sessions de formation spécifiques dans l'objectif de lever les freins à l'emploi des femmes en grande difficulté et bénéficiaires des minima sociaux

Lutter contre les stéréotypes qui pèsent sur le choix professionnel des filles en soutenant le Carrefour des Carrières au féminin organisé chaque année par FETE

Participer à l'organisation de la semaine « Egalité – Mixité » en mai 2015 et à la semaine d'égalité professionnelle en octobre

Dans le domaine d'accès aux droits et à la dignité

Décliner progressivement l'ensemble des fiches d'action contenues dans le 4^e Plan de lutte contre les violences à l'égard des femmes et validées dans le programme du PDPD

Apporter une attention particulière à la prévention et lutte contre les violences sexistes en milieu scolaire

Finaliser la création d'un lieu d'accueil de jour des femmes victimes des violences conjugales (équipe mobile de la Croix Rouge)

Suivre l'évolution des lieux de rencontre Parents – Enfants : CPEY, La Parenthèse et CITHEA

Soutenir l'action des associations œuvrant dans le domaine d'accueil, d'orientation et d'information des femmes victimes de violences : CIDFF 89, ACVC

Former les acteurs locaux à la problématique des violences conjugales par des sessions de formation pluridisciplinaires

Rendre visible l'action de l'Etat dans le domaine des droits des femmes par l'organisation de la journée internationale du 8 mars et du 25 novembre

